

Le magnin

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1906)**

Heft 7

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-203107>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le Magnin.

Ne craignez rien, je ne veux pas parler de l'opérateur spécial chargé de diverses besognes chirurgico-vétérinaires, dont le ferrage du porc est un spécimen. Non, le magnin dont il s'agit, c'est le bonhomme ambulant qui s'occupe d'étamer les cuillers, de raccommo-der les casseroles, de « recoudre » les morceaux d'assiettes, en un mot le brave artisan auquel, dans notre enfance, insolents et injustes, nous avons plus d'une fois crié :

— Adieu, magnin, filou, qui mets la pièce à côté du trou !

On n'en voit plus guère. Cependant, parfois, dans les villages, un de ces braves artisans arrive, qui s'installe à l'ombre, allume son feu, place son petit soufflet de forge, prépare sa marmite à fondre l'étain et va, ensuite, de maison en maison, quêrer du travail.

Autrefois, ils vendaient aussi des objets neufs, mais le prix des patentes pour colporteurs les a privés depuis quelques années de ce surcroît de gain. De même nous ne voyons plus ces Hongrois, en petit feutre rond, à hautes bottes, qui, jadis, vous vous en rappelez, venaient d'un ton pleureur offrir aux ménagères :

— Plaque à quateaux, matame, drappes à surris ; moi seulement dix centimes de pénéfice.

Les patentes les ont de même épouvantés.

Mais, pour en revenir à nos magnins, le pittoresque de leur installation a bien son charme et leur travail un peu simple, un peu rudimentaire, n'est pas sans attrait. Les gamins ont pour ce labeur un goût particulier. Ils prennent un réel plaisir à voir percer les fragments de faïence qu'ensuite l'artisan réunit par des agrafes. Ils aiment à contempler l'étain liquide qui miroite dans la marmite. C'est rustique, et, par conséquent plus gai que les mécanismes compliqués et parfois incompréhensibles aux profanes. L'enfant aime le rudimentaire. Il joue de préférence avec les jouets informes, auxquels son imagination donne les qualités manquantes, et il s'intéresse davantage aux industries dont l'analyse est aisée et le résultat visible autant que rapide.

Et puis, ces cuillers, ces fourchettes, ces « pochons », qui sortent neufs des mains du magnin. N'y a-t-il pas dans cette réfection presque instantanée, quelque chose de merveilleux, dont les jeunes intelligences s'amuse et s'étonnent. Quel plaisir, ensuite, de manger la soupe avec les belles cuillers rétamées et combien elle sera meilleure.

Ces magnins, jadis nombreux, nous arrivaient d'Auvergne ; quelques-uns du Piémont, mais peu. On aimait à les entendre deviser entre eux dans l'idiome du Cantal et de choue aux choux. Ils étaient gais et bons enfants, un peu « peignettes ». Sans grands scrupules, économisant l'étain et la soudure et c'est sans doute en

mal accomplies, que les gosses avaient inventé cette salutation peu évangélique :

— Adieu, magnin, filou, qui mets la pièce à côté du trou.

Aujourd'hui l'étain — comme la milaine — tend à abandonner le vieux râtelier familial, les channes vénérables ont suivi chez l'antiquaire le jovial coquemar de cuivre, et, peu à peu, les services en composition remplacent les cuillers et les fourchettes en fer battu. La soupière en faïence a détrôné la soupière en métal. Tout se modernise.

Alors, les pauvres magnins qui ne trouvent plus chez nous le labeur indispensable, nous délaissent.

— A quoi bon payer pour ne pas gagner.

La simplicité d'autrefois faisant au pseudo-luxe, les bazars fournissent le nécessaire. C'est peut-être moins solide, mais c'est plus joli. Or, croyez bien que Sylvie Cretenoud et Bébette Nicolas, lesquelles vont se marier au printemps prochain, se soucient bien davantage du joli que du solide. Elles n'auront dans leurs trousseaux ni soupière d'étain, ni cuiller en fer battu, ni « pochon » susceptible d'étamage.

Le magnin, dans ces maisons-là, ne récoltera pas grande besogne. Et comme Sylvie Cretenoud et Bébette Nicolas sont les prototypes de la jeunesse féminine villageoise contemporaine, les autres ménages n'auront guère à donner à l'artisan ambulant.

De moins en moins le magnin trouvera chez nous sa pitance. Il s'en va et ne reviendra pas.

— Adieu, magnin, filou, qui mets la pièce à côté du trou.

LE PÈRE GRISE.

L'école aux champs.

« Je me rendais l'autre jour, de Montreux à Zweisimmen, par le M.-O.-B., nous écrit un de nos abonnés. A côté de moi, un Lausannois bien connu ; en face, un Anglais. La conversation s'engage sur les attrait de la ligne, traversant les contrées les plus intéressantes et les plus belles, sur le confort des voitures, sur tous les avantages, enfin, d'un chemin de fer qui unit les splendeurs du Léman à celles de l'Oberland bernois.

» Tout-à-coup, un vallon charmant s'ouvre à notre droit.

— Aoh ! shoking ! exclame l'Anglais.

» Toute une théorie d'affiches-réclames, de toutes couleurs et de toutes dimensions monte à l'assaut des champs de neige, sur les deux versants du champêtre vallon. C'est horrible, c'est révoltant, mais c'est le « progrès ». Il n'y a rien à dire.

— Aoh ! quel dommage de gâter ainsi tous les paysages avec ces affreuses réclames. Et puis, ça n'a aucune utilité ; personne y n'achète ou un paquet de plious de chocolat, à cause de ça.

— Ça n'a aucune utilité ! je ne sais pas que vous dire, monsieur, fait le Lausannois. C'est d'abord pour apprendre à lire aux vaches qu'on met ces affiches.

— Aoh ! vrément ! réplique l'Anglais, souriant ; est-ce que la Confédération il fournit aussi le matériel scolaire ? »

La Serinette.

SOIXANTE et un ans, jour pour jour, se sont écoulés, le 14 février, depuis la révolution vaudoise de 1845. Cette date du 14 ne nous aurait pas rappelé l'avènement du gouvernement de Druey, si un ami du *Conteur vaudois* ne nous avait fait parvenir un rarissime exemplaire de *La Serinette*. Qu'est-ce que *La Serinette* ? Nous n'en savions rien il y a quelques jours encore. *La Serinette* est un des journaux satiriques du patriote Jean Pierre Luquiens. Le plus connu s'appelait *Le Grelot*. Il valut de longs mois de prison à son éditeur, à cause de ses virulents articles à l'adresse des gouvernants dont le peuple vaudois ne voulut plus en 1845.

Avant de donner un aperçu de *La Serinette*, rappelons brièvement comment Jean-Pierre Luquiens fut un des héros du vendredi 14 février 1845. Ce jour-là, le journaliste était encore enfermé à la prison centrale, qui se trouvait, rue Mercerie, dans l'édifice occupé actuellement par l'Ecole industrielle. La veille, le Grand Conseil, appelé à se prononcer sur une pétition de 32,000 citoyens demandant l'expulsion des jésuites, au lieu de prendre une résolution catégorique, avait eu recours à une demi-mesure, pour ne désobliger ni le Conseil d'Etat ni la commission, dont la majorité était opposée au vœu des pétitionnaires. Par 103 voix contre 64, il décida « qu'une invitation amiable et pressante serait adressée à l'Etat de Lucerne pour l'engager à ne pas donner suite à son décret relatif à l'introduction de l'ordre des jésuites dans son canton. »

Le vote de cette proposition intermédiaire et dilatoire émut tout le canton et porta le dernier coup à un gouvernement dont les membres étaient sans doute de bonnes gens, mais auxquels on reprochait, dit la chronique, de tourner à l'cligarchie, de favoriser le népotisme, de ne pratiquer le libéralisme qu'en paroles, de manquer d'énergie, d'être « excellents par le beau temps », mais « de ne rien valoir par la pluie. »

Sitôt la décision du Grand Conseil connue, les chefs de l'opposition organisèrent la révolution. Un grand feu allumé au Signal invita les campagnards à marcher sur la ville. Le lendemain, à 1 heure, part du Casino, siège de l'Association patriotique, une colonne populaire en armes où figurent des artilleurs et des carabiniers de Lavaux, auxquels se joignirent, dans la soirée, de forts contingents, également armés, venus d'Aigle et d'ailleurs. Les révolutionnaires traversèrent la Riponne et montent au Château, entraînant avec eux une bonne partie des militaires que le Conseil d'Etat avait mis sur pied, tandis que le reste des troupes gouvernementales s'éparpilla dans les pintes de la ville. Arrivée à la porte Saint-Maire, la foule apprend que le Conseil d'Etat cède à la force et démissionne. Sur les instances de Druey, de Delarageaz et d'Eytel,